

## Mémoire de recherche

---

# La fabrique de l'autonomie : l'Atelier Paysan et l'autoconstruction de matériel agricole



**Céline CARDINAEL**

(Master 2, Sciences Po Lille)

Sous la direction de **Morgan Meyer** (AgroParisTech) et de **Frédéric  
Goulet** (CIRAD)

2017



Fonds Européen Agricole  
pour le Développement Rural :  
*l'Europe investit dans les zones rurales*

Ces travaux bénéficient du soutien financier de l'Europe et du [Réseau Rural National](#), par le biais de la Mobilisation Collective pour le Développement Rural coordonnée par l'Atelier Paysan sur "L'innovation par les Usages, un moteur pour l'agroécologie et les dynamiques rurales" (2015-2018), dont la [FNCUMA](#), la [FADEAR](#), l'[InterAFOCG](#), [AgroParisTech](#) et le [CIRAD](#) sont partenaires. ..

## Remerciements

*Mes recherches passionnantes tout au long des six derniers mois ont connu des moments de questionnement et de doute que le soutien, l'aide et les conseils de plusieurs personnes ont permis de surmonter. Je tiens à remercier particulièrement :*

Les chercheurs **Morgan Meyer** et **Frédéric Goulet**, pour m'avoir encadré, pour leurs conseils toujours très pertinents, leur patience et compréhension.

Les co-gérants de l'Atelier Paysan, **Fabrice Clerc** et **Joseph Templier** pour m'avoir accueilli au sein de l'Atelier Paysan pendant plusieurs mois et m'avoir permis de travailler dans de bonnes conditions.

A **Nicolas Sinoir** pour m'avoir encadré à l'Atelier Paysan et à **l'ensemble de l'équipe de l'Atelier Paysan**, pour leur sympathie et pour avoir accepté de se prêter aux entretiens. Merci tout particulièrement à **Joseph, Vincent, Jonas, et Grégoire** de m'avoir permis de participer aux formations qu'ils ont encadré.

Merci à **tous les stagiaires** pour les bons moments conviviaux passés en formations et à **toutes les personnes** qui ont accepté de répondre à mes questions, de manière informelle ou en entretiens.

# Sommaire

<b>Remerciements .....</b>	<b>3</b>
<b>Sommaire .....</b>	<b>4</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>5</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE. L'inscription du collectif de l'Atelier Paysan dans la problématique de la recherche de l'autonomie.....</b>	<b>11</b>
1.1. Le mouvement du « libre » en opposition à la logique marchande : origines et développement .....	11
1.2. Historique de la recherche de l'autonomie dans le domaine agricole.....	12
1.3. L'autonomie selon la philosophie de l'Atelier Paysan .....	15
<b>DEUXIÈME PARTIE. Le profil des personnes qui s'inscrivent en formations .....</b>	<b>27</b>
2.1. Des personnes issues de parcours variés mais qui ont des aspirations similaires .....	27
2.2. Une diversité de motivations pour s'inscrire en formations.....	34
<b>TROISIÈME PARTIE. Le Mouvement de transmission de l'autonomie en pratique....</b>	<b>41</b>
3.1. Données générales sur les formations .....	41
3.2. Des savoirs et savoir-faire diffusés de manière établie par l'Atelier Paysan... ..	42
3.3. Une autonomie construite collectivement .....	55
<b>QUATRIÈME PARTIE. L'autonomie en perspective .....</b>	<b>67</b>
4.1 État des lieux sur l'autonomie à la sortie des formations.....	67
4.2. La délégation de la transmission de l'autonomie sur le terrain de l'Atelier Paysan aux paysans .....	79
<b>Discussion.....</b>	<b>90</b>
<b>Remarques finales .....</b>	<b>95</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>97</b>
<b>Table des matières .....</b>	<b>101</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>103</b>

## Introduction

« Tandis que les outils d'artisanat, à toutes les phases du processus de l'œuvre, restent les serviteurs de la main, les machines exigent que le travailleur les serve et qu'il adapte le rythme naturel de son corps à leur mouvement mécanique. (...) Cela signifie bien que, pendant toute la durée du travail à la machine, le processus mécanique remplace le rythme du corps humain. L'outil le plus raffiné reste au service de la main qu'il ne peut ni guider ni remplacer. La machine la plus primitive guide le travail corporel et éventuellement le remplace tout à fait » : ainsi Hannah Arendt percevait déjà en 1958, dans *Condition de l'homme moderne*, qu'il y avait une relation fondamentalement différente de l'homme à la technique selon qu'il s'agissait d'outils ou de machines. Alors que l'outil est conçu comme le prolongement de la main, et *a fortiori* du corps humain, la machine a vocation à remplacer ce corps humain. Hannah Arendt souligne qu'il est nécessaire de s'interroger sur les usages que l'on donne à la machine et sur la manière dont elle transforme nos modes de travail.

Dans les fermes, ces mêmes machines dont parlait Hannah Arendt, sous la forme de tracteurs et de machines agricoles rutilantes, ont peu à peu remplacé les outils d'artisanat la technique selon qu'il s'agissait d'outils ou de machines. Alors que l'outil est conçu comme le prolongement de la main, et *a fortiori* du corps humain, la machine a vocation à remplacer ce corps humain. Hannah Arendt souligne qu'il est nécessaire de s'interroger sur les usages que l'on donne à la machine et sur la manière dont elle transforme nos modes de travail. . (...) Cela, pour devenir un élément caractéristique du progrès et de la réussite. Avec des techniques de plus en plus poussées et des technologies intégrées aux tracteurs, les machines agricoles sont devenues de plus en plus complexes.

Sur le terrain, des mouvements d'agriculteurs, de citoyens et d'acteurs divers, incluant des chercheurs, expriment un point de vue critique sur la modernisation de l'agriculture, pour les impacts négatifs qu'elle aurait sur l'autonomie des agriculteurs.

De fait, la modernisation de l'agriculture dans la période d'après guerre s'est faite sur imitation du modèle industriel fordiste, où les productions, mais aussi les moyens de production ont été standardisé et spécialisé : motorisation de l'agriculture et généralisation du tracteur, promotion de la chimie, obligation d'utiliser des semences standardisées, entre autres.

Cette dynamique de développement de l'agriculture dans une visée productiviste a provoqué la transformation des « sociétés paysannes » (Mendras, 1976). Dans tous les aspects de leur travail, les agriculteurs auraient progressivement perdu leur autonomie, devenant de simples « opérateurs d'une organisation planifiée » (Dodier, 1995), organisation dont le but ultime est la production de matières premières alimentaires. En effet, dans ce modèle, la science a peu à peu eu la mainmise sur les innovations techniques, qu'elles concernent le machinisme agricole et l'utilisation de la chimie, mais aussi sur la maîtrise du vivant. Alors que les innovations « paysannes » ont toujours existé, la logique industrielle a verrouillé en partie cette possibilité d'innovation par la multiplication des brevets, devenus une norme aujourd'hui, sur les technologies et les savoirs, comme le mettent en évidence les travaux de Bonneuil et Thomas (2009) sur les semences et la génétique végétale. Dans tous les domaines de leur métier, les agriculteurs ont ainsi été relégués au dernier maillon de la chaîne d'implémentation des connaissances.

D'autre part, le modèle agricole intensif actuel, reposant sur des soutiens publics importants, ne va plus forcément de soi. Il est de plus en plus remis en question, que ce soit par les citoyens ou par les agriculteurs eux-mêmes. Un nombre croissant d'agriculteurs cherche aujourd'hui à aller vers des modèles plus durables ou agroécologiques, où la notion d'autonomie, appliquée à leur métier et à leur exploitation agricole, constitue alors un élément central des voies alternatives dans lesquelles ils s'engagent.

Le mot « autonomie » vient de l'étymologie grecque « autonomos », combinaison de « auto » (à soi-même, pour soi-même), et de « nomos » (la loi). L'autonomie consiste donc à se donner à soi-même sa propre loi. La définition la plus couramment admise de l'autonomie est la capacité de quelqu'un à ne pas être dépendant d'autrui, définition se rapprochant de l'idée d'indépendance. Un autre sens de la définition entend l'autonomie comme le fait d'entreprendre des actions par soi-même en se fixant ses propres limites et règles de conduite, évoquant ici davantage l'idée de liberté. Pourtant, l'autonomie diffère à la fois de la notion d'indépendance et de celle de liberté. Au contraire, l'autonomie s'insère dans un environnement social, dans un système d'interdépendances et dans le respect des lois.

Appliquée au champ de l'agriculture, cette autonomie est recherchée dans divers thématiques et objets techniques tels que les techniques sans labour (Goulet, 2008), les semences (Demeulenaere et Bonneuil, 2011), l'alimentation du bétail (Hassanein et Kloppenburg, 1995), les logiciels de gestion pour les exploitants agricoles ou plus récemment

le machinisme agricole (respectivement Ekylibre et l'Atelier Paysan (Chance et Meyer, 2017)).

C'est autour de la thématique du machinisme agricole que la philosophie et les activités du collectif de l'Atelier Paysan se sont constituées ces dernières années, se forgeant pour mission de sensibiliser et de former les agriculteurs à l'autoconstruction de matériel agricole. L'idée de l'Atelier Paysan a émergé en 2009, avec la rencontre de Joseph Templier, alors maraîcher à la ferme « Les Jardins du Temple » et de Fabrice Clerc, alors technicien à ADABio, association pour le développement de l'agriculture biologique, en Isère. Ils se sont entendus sur la nécessité de retrouver des savoirs et savoir-faire « perdus » au niveau technique pour les paysans, afin de savoir construire et réparer soi-même ses outils. L'autoconstruction est en effet présentée par l'Atelier Paysan comme ayant de nombreux avantages pour les agriculteurs. Il s'agit pour eux de mettre à nu l'assemblage technique des machines agricoles confié aux firmes de l'agromachinisme aujourd'hui et de repenser la pertinence des choix techniques. Apparu d'abord en 2011 sous forme d'association portant le nom d'«ADABio Autoconstruction », le projet actuel de l'Atelier Paysan s'est concrétisé en 2014 sous la forme d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). L'Atelier Paysan promeut donc l'autonomie des agriculteurs dans le domaine technologique du machinisme agricole, et depuis 2015, s'est également lancé dans le domaine de l'autoconstruction du bâti agricole. Le bâti agricole, en tant qu'outil de travail influant profondément sur le quotidien des paysans, sera également pris en compte dans cette recherche, entendant ainsi le terme d'équipement au sens large.

Ce mémoire de recherche s'inscrit dans le cadre du projet « L'innovation par les usages, moteur pour l'Agroécologie et les dynamiques rurales », financé par le Réseau Rural Français. Il associe différents acteurs du développement et de la recherche se questionnant sur le rôle des agriculteurs, et plus largement des usagers, dans la production et la mise en circulation des innovations en agriculture.

Notre cadre théorique pour étudier le processus d'autonomie à l'œuvre dans la démarche du collectif de l'Atelier Paysan sera celle de la sociologie de l'innovation, des sciences et des techniques, ainsi que la sociologie des connaissances. La volonté de se réappropriier les savoirs techniques en matière de machinisme agricole interroge le bien-fondé de la technique et sa prétendue neutralité. L'analyse socio-technique (Akrich, 1991) permet de mettre en évidence que l'objet technique définit des acteurs, les relations entre ces acteurs et

leur environnement au sens large. De même, les objets intermédiaires (Vinck, 2011) et leur équipement jouent un rôle en créant des interactions et des échanges entre les individus. La technique a un rôle profondément politique au sens où elle modèle la société. La démarche de l'Atelier Paysan cherche à doter le monde agricole d'« outils conviviaux » (Illich, 1973), en rendant les paysans autonomes dans l'autoconstruction d'outils. La recherche de l'autonomie comme moteur d'innovation technique et en opposition aux brevets industriels n'est cependant pas un thème propre à l'Atelier Paysan. En effet, on le retrouve plus largement en agriculture, que l'on pense notamment au Réseau des Semences Paysannes, mais également dans d'autres domaines, en particulier en informatique avec les logiciels libres. Le mouvement du « *do-it-yourself* », l'*open source* et plus largement l'économie collaborative (Bauwens et Lievens, 2015) se basent sur une logique du « libre », où le bien commun prime sur le marché. L'Atelier Paysan, en diffusant ses plans en libre accès, s'insère de fait dans cette mouvance. Une tension importante apparaît au niveau des formes d'insert

ion de ces « individus autonomes » dans le collectif. *A priori*, il serait en effet tentant de penser que la recherche de l'autonomie est une démarche solitaire par excellence, puisque sa visée est *in fine* de ne plus dépendre des autres. Il apparaît au contraire que cette quête d'autonomie est d'autant plus possible et aboutie qu'elle se construit grâce à l'apport d'autrui, et plus encore, lorsqu'elle se co-construit avec un groupe. Nous développerons ainsi cette idée centrale du groupe comme condition *sine qua none* de l'autonomie dans notre mémoire. Si la volonté d'être autonome peut être individuelle, c'est nous le verrons l'insertion dans un collectif qui permet plus facilement le passage à l'acte. La transmission de cette autonomie se fait en effet dans des espaces sociaux, des moments collectifs où sont partagées des ressources matérielles et symboliques diverses. Les différents travaux autour de la valeur du « libre » dans les champs précédemment cités montrent que l'individu en quête d'autonomie, plus qu'être seul et en autarcie, acquiert cette autonomie grâce à l'appartenance à des collectifs dont les frontières sont de ce fait redéfinies. Cette nouvelle manière d'innover dans le domaine des sciences et des techniques en faisant participer non pas seulement les « experts », mais aussi et surtout les « profanes » (Callon *et al.*, 2001) permet donc de repenser la production de connaissances aux frontières de la science.

Ainsi, la problématique à laquelle nous essayerons d'apporter une réponse au cours ce mémoire sera la suivante :

Comment un collectif comme l'Atelier Paysan contribue-t-il à définir et à « fabriquer » de l'autonomie dans le domaine technologique du machinisme agricole ? Quels sont les moments et les lieux où se manifeste et s'explique ce mouvement visant à rendre autonome les individus ? Comment l'Atelier Paysan parvient-il à réaliser un travail en tension entre former et rendre autonome, attacher et détacher, intéresser et émanciper ?

Afin d'appréhender la façon dont, dans une logique de formation, l'Atelier Paysan cherche à rendre autonome, nous procéderons par plusieurs étapes.

La théorisation autour de la notion d'autonomie reste insuffisante, comme le prouvent les différentes définitions. Ce mémoire de recherche a donc tout d'abord pour but de cerner la signification de cette notion, en cherchant à caractériser les arguments d'un groupe d'individus qui réfute la compatibilité du modèle agricole conventionnel et l'autonomie des agriculteurs. Nous verrons également comment l'Atelier Paysan s'insère dans le champ de l'autonomie, dont il n'est pas le précurseur en agriculture et qui n'est d'ailleurs pas une revendication propre au domaine agricole.

Nous aborderons en second lieu la forme concrète que peut prendre l'autonomie recherchée par les adhérents de l'Atelier Paysan. Il s'agira ici de saisir la visée de cette autonomie recherchée, de la manière dont elle se construit et se transmet. La dimension collective sera explorée dans le but de faire ressortir les caractéristiques du travail de co-construction et les nouvelles formes d'articulation entre l'individu et le collectif.

Enfin, la dernière partie permettra de comprendre les obstacles de cette démarche, en mettant en exergue les difficultés auxquelles sont confrontés les membres du collectif de l'Atelier Paysan en cherchant à développer l'autonomie chez les paysans par l'autoconstruction de matériel agricole.

Diverses méthodes ont été mises en œuvre pour explorer la thématique du mémoire. Une vingtaine d'entretiens semi-directifs ont été réalisés de juillet à septembre 2017 et transcrits intégralement pour l'analyse. \* travers ces entretiens, nous cherchions à comprendre si c'est l'autonomie qui motivait les personnes interrogées à auto-construire leurs outils ou à former à l'autoconstruction, comment elle s'inséraient dans le groupe lors des formations ou dans des réseaux ou collectifs en général, quel rapport elles entretenaient avec la technique, pourquoi elles soutenaient la dimension de partage et de libre accès, entre autres. Les entretiens ont été réalisés auprès des fondateurs et des membres ou ex-membres de l'Atelier Paysan (7), avec des paysans ayant participé à des formations antérieures de l'Atelier

Paysan, principalement en 2017 (9), avec des paysans lors de formations sur le terrain (3), et enfin avec un membre d'une structure partenaire de l'Atelier Paysan (Gabnor). Nous avons en effet participé à des formations sur le terrain où nous avons effectué un travail d'observation ethnographique : les 10 et 11 juillet pour le prototypage d'un semoir à engrais vert pour les vignerons de l'association du GEST, en Bourgogne ; du 25 au 28 juillet en Mayenne pour la construction d'un poulailler mobile ; du 19 au 22 septembre dans les Pays-Basques pour deux formations de deux jours « Initiation au travail du métal » ; en enfin du 23 au 27 octobre en Isère pour une formation cultibuttes et butteuses. Nous avons réalisé de l'observation participante à l'Atelier Paysan pendant près de 4 mois, où nous avons pu analyser le fonctionnement interne du collectif au quotidien. Parallèlement, nous avons examiné les ressources documentaires produites par la structure (site web, forum, livres, brochures, rapports d'activités, etc.), afin de cerner les passages réflexifs sur l'autonomie, d'analyser le discours interne et la vie propre au collectif, mais aussi les lieux et les formes manuscrites ainsi que virtuelles d'interactions entre le collectif et les paysans.

## PREMIÈRE PARTIE

### **L'inscription du collectif de l'Atelier Paysan dans la problématique de la recherche de l'autonomie**

#### **1.1. Le mouvement du « libre » en opposition à la logique marchande : origines et développement**

La recherche de l'autonomie n'est pas propre uniquement à l'Atelier Paysan. Quête philosophique ou pratique ayant toujours existé, c'est une problématique qui est particulièrement remise au goût du jour depuis la seconde moitié du XXème siècle, alors que le développement de normes, des biens privés et des brevets industriels dans de nombreux domaines est venu encadrer et d'une manière entraver l'autonomie individuelle et collective. C'est ainsi que dans le même temps où la propriété intellectuelle est devenue incontournable, elle est devenue plus controversée depuis les trente dernières années (Maskus et Reichman, 2005, p. 24). C'est avec les principes de l'*open source* et du logiciel libre dans le domaine informatique, apparus aux États-Unis dans les années 1980, qu'une réponse à la logique privative s'est faite dans le but de maintenir la liberté et l'autonomie. En effet, au sein des logiciels privés, les frontières de la propriété se traduisent techniquement par le blocage de l'accès au code source. A ce modèle désigné fréquemment sous le nom de « cathédrale » s'oppose le modèle de développement coopératif du logiciel libre, connu sous l'appellation « bazar » (Raymond, 1998). Ce dernier, à l'initiative notamment du hacker informatique Richard Stallman, est basé sur le principe de disponibilité des codes-sources, permettant à chacun d'y apporter des modifications ou améliorations, modifications qui n'ont d'intérêt que si elles sont rendues publiques à leur tour. L'intérêt du logiciel libre est de partager des informations que tout le monde peut « lire, réparer, adapter, améliorer, et pas seulement faire marcher. Or ce que les propriétaires de logiciels livrent généralement est une boîte noire que personne ne peut étudier ni modifier » lit-on sur le site du GNU<sup>1</sup>, premier projet collectif de développement informatique apparu en 1983 et soutenu par la Free Software Foundation. Aux

---

<sup>+</sup> <http://www.gnu.org>

origines du mouvement « libre » se trouve donc un projet politique et philosophique de défense des idéaux d'autonomie et de liberté (Hill, 2005), tout en voulant dévoiler les mécanismes technologiques internes des logiciels. Le mouvement du « libre » s'est fortement développé depuis en informatique, avec par exemple le système d'exploitation Linux, les logiciels tels que Firefox ou *OpenSource*, le projet collaboratif Wikipédia ou encore le réseau social Facebook qui doivent leur existence au libre partage de données. L'évolution numérique a rendu possible la production *Peer to Peer*<sup>2</sup>, qui permet un travail décentralisé et collaboratif entre les individus via les réseaux, favorisant le passage d'une économie capitaliste à une « Économie sociale de la connaissance » (Bauwens et al., 2014). Par ailleurs, avec le principe du droit sur la propriété intellectuelle ainsi contrebalancé par le modèle du logiciel libre, c'est aussi la reconnaissance d'un nouveau rapport entre le producteur et le consommateur qui est instituée : l'utilisateur-client ou consommateur devient « agent actif du processus créatif » (Corsani et Lazzarato, 2004). Ces nouveaux modes de coopération et de pratiques entre les usagers permettent la production « d'innovations ascendantes » (Cardon, 2005 ; Von Hippel, 2005), redéfinissant de ce fait les frontières entre le producteur et l'utilisateur. La logique de la propriété intellectuelle s'est depuis étendue à de nombreux domaines, comme les biotechnologies, l'industrie pharmaceutique, la chimie, l'agro-industrie, les télécommunications ou encore les industries culturelles. Face à elle, le mouvement du « *do-it-yourself* » ou du « *do-it-with-others* » s'est aussi développé dans cette même logique du « libre » accessible au plus grand nombre.

## **1.2. Historique de la recherche de l'autonomie dans le domaine agricole**

Dans le domaine agricole, c'est également en réponse à cette logique marchande et privative que la recherche d'autonomie se fait en corrélation avec les valeurs du « libre ». En effet, le modèle de développement de l'agriculture pendant la période des Trente Glorieuses se caractérise par « des systèmes techniques et des systèmes productifs adaptés aux objectifs réels assignés à l'agriculture », qui s'organise « dans un triple mouvement d'intensification, de spécialisation et de concentration », et se localise « dans une partie seulement du territoire qui correspond le mieux aux nécessités propres de son fonctionnement » (Pernet, 1982, pp. 13

---

<sup>2</sup> Voir Michel Bauwens, <https://blog.p2pfoundation.net/>

et 14). Alors que les machines agricoles et les intrants chimiques sont de fait inclus dans la logique industrielle, les semences et les manipulations biologiques ont également suivi le même chemin avec l'ingénierie génétique en 1973 et la brevetabilité du vivant, consacrée par le Bayh-Dole-Act et la décision Chakrabarty de la Cour suprême américaine en 1980. Selon Lemmens (2013), les agriculteurs sont transformés en salariés des multinationales et l'on assiste alors à un processus de prolétarianisation des agriculteurs, entendu comme « le processus historique de divorce entre le producteur et ses moyens de production » (Marx, 1867). Les principes des licences en *open source* et les régimes de propriété basés sur les biens communs sont les meilleurs outils pour accompagner le projet de dé-prolétarianisation des agriculteurs dans le domaine des biotechnologies (Lemmens, 2013) et des ressources génétiques végétales (Aoki, 2009) par l'appropriation et le libre partage de ces connaissances, outils dont l'adéquation peut être étendue à tous les domaines de l'agriculture confrontés à la propriété industrielle.

Si la recherche de l'autonomie sur les exploitations agricoles se fait souvent en reprenant les principes éthiques de l'*open source*, les modèles agricoles alternatifs sont aussi animés par d'autres buts, notamment une meilleure prise en compte de la protection de l'environnement, de plus en plus plébiscitée par l'opinion publique, et une meilleure viabilité économique, entre autres. En effet, les agriculteurs sont confrontés à une complexification et une administration accrue de leur travail, à des problèmes de surproduction et leur résolution par des mécanismes de régulation (par exemple les quotas laitiers) qui entraînent leur mise en concurrence (Lémery, 2003, p. 11). Les jeunes agriculteurs doivent souvent contracter des dettes colossales pour acquérir du foncier ou du matériel agricole. Dépendants souvent des pouvoirs publics, des conseillers techniques et des firmes d'agromachinisme en amont et des coopératives agricoles et des grandes surfaces en aval, les agriculteurs ont relativement peu d'emprise sur leur rémunération. Pierre Muller remarquait en 1984 que l'évolution de l'agriculture française depuis 1945 se traduisait ainsi sur l'exploitation agricole : « l'activité de l'agriculture s'exerce de façon de moins en moins autonome, parce qu'elle dépend de plus en plus de ces réseaux économiques qui la dépassent complètement. La mise en cohérence des différentes fonctions de production tend de plus en plus à échapper à l'exploitant » (p.10). D'autre part, depuis les années 2000, nous sommes entrés dans un contexte plus difficile de production agricole alors que les soutiens des politiques publiques sont en baisse progressive (Le Clanche et Pluvinaige, 2011). Ces différentes raisons motivent de plus en plus

d'agriculteurs à se tourner vers des modèles « alternatifs » où ils peuvent plus facilement accroître leur degré d'autonomie sur leurs exploitations agricoles, ce qui leur permet de se garantir un revenu décent ou maximisé.

De fait, différentes alternatives en agriculture ont vu le jour, qui vont dans le sens de la recherche d'autonomie. Dans différents domaines du monde agricole, l'autonomie se décline afin de retrouver une certaine liberté de décision et d'action sur les exploitations agricoles. Bien que les principes du « libre » aient toujours existé en agriculture, tel que le libre partage, l'échange, l'entraide entre pairs, etc., le mouvement venu des logiciels libres permet d'apporter de nouvelles praxis et de nouveaux discours au champ de l'autonomie agricole. Ainsi, le Réseau Semences Paysannes (RSP) est né en 2003 avec pour volonté la revendication du droit pour les agriculteurs de cultiver et d'échanger librement des semences de variétés non inscrites au Catalogue Officiel des Obtentions Végétales. Il s'agit pour ces paysans de cultiver eux-mêmes des semences adaptées à leurs besoins, et de sortir des critères requis par l'industrie semencière d'homogénéité, d'uniformité et de stabilité (Bonneuil et Thomas, 2006). Si les enjeux sont pluriels pour les paysans, retrouver une autonomie financière et technique est une de leurs motivations (Demeulenaere et Bonneuil, 2011). La structure et les échanges sont basés sur un fonctionnement en réseaux, reflet du refus du Réseau Semences Paysannes de la centralisation de la sélection des semences. Par ailleurs, tout le monde participe au processus de semence, la division du travail ainsi que les échanges marchands sont refusés.

Demeulenaere et Goulet (2012) montrent que les modèles d'agriculture « alternatives » tels que le Réseau Semences Paysannes et les collectifs de promotion des techniques sans labour sont couplés à une organisation en réseau des agriculteurs qui promeuvent une agriculture plus durable. Ces pratiques alternatives permettent un renouvellement du contrat et des relations entre l'homme et la nature, mais aussi une redistribution des rôles entre humains dans la conception de nouveaux systèmes agricoles. Ce qui compte pour ces agriculteurs c'est de se retrouver « entre pairs au plus près d'objets (...) envisagés comme clés de voûte de la durabilité des systèmes agricoles que la modernisation agricole aurait sacrifiées » (p. 6). L'organisation en réseau est donc constitutive et intrinsèque aux modèles agricoles « alternatifs » qui recherchent plus d'autonomie face aux pouvoirs publics et aux firmes privées. Pour Hassanein et Kloppenburg (1995), les réseaux locaux et

régionaux tissés par les éleveurs du Wisconsin pour s'échanger gratuitement des informations et conseils sur le retour à un système basé sur les pâturages en rotation des bovins sont l'expression locale du mouvement plus large de l'agriculture durable. Ils montrent que le savoir local peut être transmissible et socialisé. Les agriculteurs « alternatifs », loin de rechercher l'autonomie de manière individuelle et cloisonnée, s'organisent au contraire en « communauté de pratiques » (Wenger, 1998) pour s'échanger leurs connaissances et expériences. La recherche d'autonomie en agriculture semble donc essentiellement se baser sur un réseau, un partage de pair à pair.

Le domaine du machinisme agricole est un autre domaine où émerge une recherche d'autonomie par le biais de l'autoconstruction d'outils agricoles. De cette manière, dans le courant des années 2000 se sont formés plusieurs collectifs de par le monde qui construisent ensemble et développent des outils agricoles, les plus notoires étant Farmhack et *Open Source Ecology*, nés aux États-Unis, et l'Atelier Paysan en France (Chance et Meyer, 2017).

### **1.3. L'autonomie selon la philosophie de l'Atelier Paysan**

#### ***1.3.1. Une autonomie construite collectivement sur le principe du « libre » dès la genèse de l'Atelier Paysan...***

Les prémisses de l'Atelier Paysan ont débuté en 2009, par la rencontre des co-gérants, Joseph Templier et de Fabrice Clerc via l'AdaBio de l'Isère, un Groupement d'Agriculture Biologique (GAB) implanté dans le Sud Est de la France où Fabrice travaillait. C'est Joseph Templier, alors maraîcher aux « Jardins du Temple » (Saint-Blaise-sur-Buis, 38), qui a mis au point les premiers outils de l'Atelier Paysan. Les outils classiques et « violents » de travail du sol tels que la rotobèche, la charrue, le cultirateur ont rapidement « massacré » et « dégradé » les sols, ce qui a été « très très difficile à réparer » nous confie Joseph Templier. Ces outils n'étaient pas adaptés aux conditions pédoclimatiques locales, caractérisées par des « terres fragiles, argileuses, assez compliquées à prendre ». « Avant que ce soit économiquement dangereux », les salariés des Jardins du Temple ont essayé de trouver une alternative, alternative qui est venue d'Allemagne avec le modèle pionnier des planches permanentes (voir